

Ministère de la Culture

Direction de la Conservation et la Restauration
du Patrimoine Culturel
Sous Direction de l'Inventaire des Biens Culturels
Base de Données des Biens Culturels Immobiliers



Liste Générale des Biens Culturels Protégés (24) Guelma

وزارة الثقافة

مديرية حفظ التراث الثقافي وترميمه
نيابة مديرية جرد الممتلكات الثقافية
قاعدة بيانات الممتلكات الثقافية العقارية

N°	Identification du bien	Datation du bien	Commune	Mesures et date de protection	Date de publication au J O
Classé					
1	Citadelle Bouatfane	Antique	Aïn Larbi	Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998.	N° 87 du 08/12/1999
2	Dolmens de la région Cheniour	Protohistorique	Aïn Larbi	Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998.	N° 87 du 08/12/1999
3	Dolmens et Grottes Funéraire à 12 kms au nord de Hammam Meskhoutine.	Protohistorique	Roknia	Classé parmi les sites et monuments historiques en (L.1900), Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967	N° 07 du 23/01/1968
4	Kef Bouzioune Zatara Kadhima	Antique	Bou Hachana	Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998.	N° 87 du 08/12/1999
5	Khenguet El Hadjar	Préhistorique	Selaoua Announa	Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998.	N° 87 du 08/12/1999
6	Piscine Romaine (Hammam Berda)	Antique	Héliopolis	Classé parmi les sites et monuments historiques en date du 17/02/1954, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967	N° 07 du 23/01/1968
7	Restes de Théâtre et Thermes	Antique	Guelma	Classé parmi les sites et monuments historiques en (L.1900), Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967	N° 07 du 23/01/1968
8	Ruines de la ville de Thibilis	Antique	Selaoua Announa	Classé parmi les sites et monuments historiques en date du 22/10/1952, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967	N° 07 du 23/01/1968

Ministère de la Culture

Adresse : Palais de la Culture, Plateau des Annassers, BP 100, Kouba, 16000, Alger, Algérie.

Direction de la Conservation et la Restauration du Patrimoine Culturel

Email: dcrpc@m-culture.gov.dz

Téléphone/Fax: 023 70 11 86

17/09/2019

Ministère de la Culture

Direction de la Conservation et la Restauration
du Patrimoine Culturel
Sous Direction de l'Inventaire des Biens Culturels
Base de Données des Biens Culturels Immobiliers



Liste Générale des Biens Culturels Protégés (24) Guelma

وزارة الثقافة

مديرية حفظ التراث الثقافي وترميمه
نيابة مديرية جرد الممتلكات الثقافية
قاعدة بيانات الممتلكات الثقافية العقارية

N°	Identification du bien	Datation du bien	Commune	Mesures et date de protection	Date de publication au J O
9	Site d'Ain Nechma	Préhistorique	Ben Djerrah	Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998.	N° 87 du 08/12/1999
10	Sour El Thakana El Kadima	Médiévale	Guelma	Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998.	N° 87 du 08/12/1999
11	Zaouia Cheikh El Hafnaoui Bedyar	Médiévale	Béni Mezline	Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998.	N° 87 du 08/12/1999
Inscription sur l'inventaire supplémentaire					
12	Mosquée El Atik de Guelma	Médiévale	Guelma	Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 1720 du 02/11/2009	Arrêté non pub au journal officiel
13	Site Bordj Hmam	Antique	Guelma	Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 1845 du 15/12/2009	Arrêté non pub au journal officiel
14	Théâtre Régional Mehroud Triki	Contemporaine	Guelma	Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 461 du 07/04/2011	Arrêté non pub au journal officiel
Site naturel					
15	Grottes du djebel Taya	Aucune datation	Bou Hamdane	Classé Parmi les Sites et monuments naturel en date du 19/12/1927, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967	N° 07 du 23/01/1968

Ministère de la Culture

Direction de la Conservation et la Restauration
du Patrimoine Culturel
Sous Direction de l'Inventaire des Biens Culturels
Base de Données des Biens Culturels Immobiliers



Liste Générale des Biens Culturels Protégés (24) Guelma

وزارة الثقافة

مديرية حفظ التراث الثقافي وترميمه
نيابة مديرية جرد الممتلكات الثقافية
قاعدة بيانات الممتلكات الثقافية العقارية

N°	Identification du bien	Datation du bien	Commune	Mesures et date de protection	Date de publication au J O
16	Hamam Bébar dénommé Hamam Meskhoutine	Aucune datation	Hamam Dabagh	Classé Parmi les sites naturels en date du 27/06/1993.	N° 48 du 21/07/1993

Date de mise à jour de la liste: 05/09/2019

Total: 16